

# Contrat fromage et produits au lait de chèvre

Date limite de remise du contrat : **22/04/2024**

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

<p>Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à respecter les principes de la charte AMAP</li><li>- à régler d'avance l'achat de ses produits.</li><li>- à prendre en compte les aléas de production</li><li>- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.</li><li>- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.</li></ul> <p>Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.</p> <p><b>Date et signature de l'adhérent</b> Le        /        / 2024</p>	<p>Le producteur, Gaec Pancousset, a pris connaissance de la charte AMAP et s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- à respecter les <b>engagements</b> de la charte AMAP</li><li>- à livrer l'AMAP et à être <b>présent le lundi de 18h30 à 19h30</b> sur le lieu de distribution, salle Larreko</li><li>- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat.</li></ul> <p>Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident. <b>Signature du producteur</b></p>
--	--

## Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

Montant du contrat pour 12 livraisons tous les 15 jours.

Dates des livraisons : **lundis 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre 2024**

NB : TVA à 5,5% - chèques(s) établis à l'ordre du producteur Gaec Pancousset : en 1 chèque de \_\_\_\_\_ ou en 6 chèques de \_\_\_\_\_ - Responsable du contrat : Marie Frahier

## INDIQUEZ LES QUANTITÉS DES PRODUITS :

Produits	Prix	29/04	13/05	27/05	10/06	24/06	08/07	22/07	05/08	19/08	02/09	16/09	30/09	Total
Cabri	3,40€													
Crottin	3,40€													
Bûche	4,90€													
Pyramide	5,20€													
Bastidot	5€													
Caillé	3,40€													
Lingot	4,90€													
Pavé	4,90€													
Yaourts (par 4)	3,50€													
farine blé (1kg)	3,30€													
farine maïs Hopi (500g)	3,00€													
polenta (500g)	3,00€													
<b>TOTAL</b>														

## FERMOSCOPIE

<b>Synthèse</b>	<b>Situation actuelle</b>
<b>Historique du producteur</b>	installation en 2015, conversion bio commencée en 2016, installation Clément vers Août 2017, donc création d'un GAEC
<b>Structure et productions</b>	Terrain de 40 ha (20 boisés, 20 prairies)
<b>Employés</b>	GAEC : Clément et Joanna
<b>Qualité du produit</b>	produits issus de l'agriculture biologique
<b>Commercialisation</b>	AMAP de St Pée, marché Quintaou jeudi et dimanche, marché producteur Sare, panier bio Arcangues, magasin producteurs family & co, affineur Beñat à St Jean de Luz.

# Contrat fromage et produits au lait de chèvre

*Pour avoir un reçu, téléchargez le contrat 2 fois ou imprimez une copie.*